

GRAND PRIX APACOM
des communicants aquitains de l'année

Dossier de candidature

PRINCIPE

Le Grand Prix Apacom des communicants aquitains de l'année récompense les communicants qui ont développé les meilleures stratégies de communication dans les 6 catégories suivantes, et réalisées entre le 1/01/08 et le 30/03/09.

Changement d'image

Changement de logo, changement de signature publicitaire ou même changement de nom...

Cette catégorie récompense toute stratégie de communication corporate dont l'objet est d'accompagner un nouveau positionnement, une nouvelle identité de marque.

Communication produit/service

Campagne de « pub » on et off line...

Cette catégorie récompense les stratégies de communication media permettant d'accroître la notoriété et l'image d'une marque produit/service (lancement, relancement, entretien, ...)

Communication de crise

Toute stratégie ou un plan de communication visant à lutter contre les effets négatifs d'un événement sur l'image d'une entreprise.

Communication trafic

Enseigne de distribution, produit ou service grande conso... On a toujours besoin d'une stratégie de communication qui booste le CA.

Cette catégorie récompense les stratégies de communication qui permettent de recruter/fidéliser les consommateurs.

Communication interne

Comment mobiliser le personnel d'une entreprise ou d'une collectivité ? Avec quels outils ?

Cette catégorie récompense les stratégies de communication permettant de fidéliser l'interne autour d'un projet ou d'un but commun.

Communication citoyenne

Toute action de communication mettant en relation divers acteurs de la société et ayant pour objectif principal de sensibiliser un public à un sujet d'intérêt général et ainsi aboutir à une modification des comportements.

Un **Grand Prix** récompensera la meilleure stratégie parmi les nominés des 6 catégories.

Un **prix spécial « Coup de cœur du jury »** sera attribué hors nominés et hors catégories.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les dossiers de candidature peuvent être présentés indifféremment par l'annonceur et/ou l'agence conseil à condition que l'un ou l'autre soit membre de l'Apacom à jour de ses cotisation au 31/12/08.

Les droits d'inscription sont de :

- droit d'inscription + 1 dossier 99 €
- dossier supplémentaire 29 €

L'acquittement des droits d'inscription donne droit à l'accès gratuit pour 2 personnes à la soirée.

La participation à la Nuit de l'APACOM (conférence/soirée du Grand Prix/cocktail) est de :

- 15 € (pour les membres Apacom)
- 20 € (pour les non-membres)

EVALUATION DES CANDIDATURES

L'ensemble des dossiers seront soumis à l'évaluation d'un jury par catégorie constitué de :

- 3 membres du Conseil d'Administration de l'Apacom
- 1 expert (professionnel ayant légitimité dans la catégorie et hors Apacom)

Chaque dossier sera évalué en fonction des 3 critères suivants :

- Créativité 40 %
- Efficacité 40 %
- Eco-responsabilité 20 %

Trois candidatures seront présélectionnées (nominées) par catégorie pour passer un Grand Oral le mercredi 29 avril 2009 de 10h à 17h30 devant un Grand Jury composé de :

- 1 membre du CA de l'APACOM par catégorie
- les 6 experts de chacune des catégories
- le président de l'APACOM
- Le président du Jury

Chaque nominé sera prévenu le lundi 13 avril 2009.

La présentation orale se fera devant le Grand Jury pendant 15 mn avec un support PowerPoint ou PDF.

Les lauréats de chaque catégorie seront désignés à l'issue du Grand Oral.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures devront être envoyés sous format électronique à l'APACOM apacom@wanadoo.fr avant le vendredi 03 avril 2009.

Chaque dossier devra contenir :

- le formulaire d'inscription
- le règlement signé
- la présentation du cas sous format PDF

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Chaque dossier devra être présenté sous forme d'un document A4 à l'italienne (à l'horizontale) de 7 pages maximum (format PDF) :

1. Titre
2. Exposé de la problématique
- 3 à 5. Descriptif de la stratégie + création
6. Descriptif de la démarche éco-responsable dans la mise en œuvre de la stratégie
7. Résultats de la campagne / analyse

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Tout dossier non parvenu dans les délais ne sera pas pris en considération pour la compétition.

ACCEPTATION

La participation à la Nuit de la Com implique l'acceptation du présent règlement.

Les candidats déclarent en outre être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présents.

L'événement se réserve le droit, si nécessaire et exceptionnellement, de modifier ultérieurement le présent règlement.

L'APACOM ne saurait être responsable au cas où ce concours viendrait à être annulé pour cause de force majeure et aucun remboursement de pourra être effectué.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de la campagne/action
de communication :

Entreprise :

Membre APACOM : oui non

Société.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

Directeur Général.....

Directeur de la communication.....

Chef de projet.....

Responsable de l'envoi des éléments.....

Téléphone.....

Agence

Membre APACOM : oui non

Secteur d'activité.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

Directeur Général.....

Directeur de la communication.....

- ❖ Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque à l'ordre de l'APACOM. Une facture sera produite à réception du dossier d'inscription et du règlement.

Catégorie choisie :

Vous préciserez pour chaque catégorie le nom de votre campagne ainsi que celui de votre duo Agence/Annonceur.

Catégorie 1 : Changement d'image

-
-
-

Catégorie 2 : Communication Produit/Service (Lancement de produit)

-
-
-

Catégorie 3 : Communication de crise

-
-
-

Catégorie 4 : Communication Trafic

-
-
-

Catégorie 5 : Communication Interne

-
-
-

Catégorie 6 : Communication Citoyenne

-
-
-

Fiche Récapitulative

| <u>Intitulé</u> | <u>Annonceur/Agence</u> |
|-----------------|-------------------------|
| 1 | |
| 2 | |
| 3 | |
| 4 | |
| 5 | |
| 6 | |
| 7 | |
| 8 | |
| 9 | |
| 10 | |

Droit d'inscription pour un dossier.....99 €HT
 Dossier Supplémentaire.....29x.....=.....€HT

TOTAL.....=.....€HT

- ❖ *Tout dossier sera définitivement enregistré après le paiement intégral des droits d'inscription*
- ❖ *Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte*